

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^e DÉCEMBRE 2020

Présents : Anne Lompech, Nina Cousin, Corinne Magné, Stéphane Ségala, Daniel Bancel, Michel Certhoux, Yves Segond, Elie Bellenger et Erwan Leconte.

Excusée : Joelle Scoubart

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et intégration du plan sérénité senior
- Rapport des eaux de la Pescalerie
- Arrêté de droit de préemption
- Délibération fixant le tarif du loyer de l'appartement communal
- Ancien presbytère
- Organisation du travail de l'équipe Municipale
- Questions diverses

Le compte rendu de la précédente séance ne peut être approuvé car il n'a pas été diffusé.

- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et intégration du plan sérénité senior**

Anne Lompech souhaite mettre en place un groupe de travail municipal pour mettre à jour le PCS et intégrer le plan sérénité seniors.

Corinne Magné, Michel Certhoux, Nina Cousin et Joelle Scoubart constitueraient ce groupe autour d'Anne Lompech.

Un contact avec le cabinet du Préfet du Lot et avec la gendarmerie sera nécessaire pour organiser la chaîne de prévention des risques et de mobilisation des secours.

- **Rapport des eaux de la Pescalerie**

Anne Lompech a été il y a un mois à une réunion du syndicat de la Pescalerie.

Les travaux du château d'eau de Domanac (Sénaillac Lauzès) ont été évoqués.

Une augmentation des tarifs de l'eau a été votée.

40% de l'eau pompée et transportée est perdue dans les fuites du réseau. L'agence de l'eau Adour Garonne demande à ce que ces pertes soient de moins de 30%.

- **Arrêté de droit de préemption**

Actuellement, il n'existe pas d'arrêté permettant à la commune d'exercer un droit de préemption .

Le conseil, après échanges sur les incidences du développement de l'activité touristique, des activités canoës et du camping sauvage et considérant la nécessité de mise en sécurité de l'accès à la rivière et à terme la création d'infrastructures autorise à l'unanimité le Maire à prendre un arrêté permettant à la commune d'exercer un droit de préemption sur les parcelles situées entre la rivière Célé et la RD 41.

- **Délibération fixant le tarif du loyer de l'appartement communal**

Le chantier du logement communal au-dessus de la Mairie est bientôt terminé, réception des travaux pour la mi-décembre.
Le loyer est fixé à 380€.

Le conseil vote à l'unanimité le montant du loyer.

- **Ancien Presbytère**

Le conseil a examiné les esquisses d'aménagement du Presbytère proposées par le CAUE (création de 2 logements – T2 et T3), ainsi que la simulation de chiffrage des travaux de réhabilitation proposées par l'économiste en construction Gleyal .

Avant de valider définitivement le projet et de lancer son étude détaillée par le maître d'œuvre, il est décidé d'organiser une visite des lieux pour que tous les conseillers connaissent le bâtiment.

- **Organisation du travail de l'équipe Municipale**

Proposition d'organisation par groupe de travail thématiques, ouvert à tous les conseillers, mais ceux qui souhaitent s'investir dans un groupe le font à 100%.

Pour chaque groupe, un référent est nommé :

- Plan Communal de Sauvegarde : Anne LOMpech(référente), Corinne Magné, Michel,Certhoux, Nina Cousin et Joëlle Scoubart.
- Travaux : Michel Certhoux(référent), Anne Lompech, Daniel Bancel et Stéphane Ségala
- Site internet : Erwan Leconte (référent), , Bellenger (référent CNIL), Daniel Bancel,et Aurélie Beaussire la secrétaire de mairie
- PLUI : Yves Segond (référent), Daniel Bancel, Elie Bellenger et Corinne Magne
- Voirie : Yves Segond (référent), Stéphane Ségala , Corinne Magne et Nina Cousin
- Vie locale (services, scolarité, animation, santé...) : Joëlle Scoubart(référente), Violaine Debelle , Stéphane Ségala , Daniel Bancel et Erwan Leconte.

- **Questions diverses**

- Rapport du radar pédagogique

Le bilan des 9 jours de présence du radar pédagogique à l'entrée du village fait état du passage de 278 voitures dans le sens entrant et 276 sens sortant. Dans l'ensemble et grâce à la présence des 2 dos d'ânes, les limitations de vitesse sont bien respectées (99 % des véhicules sont en dessous 50 km/h).

- **Reconduction des commissions du PNR**

Elie Bellenger se positionne sur la commission « Environnement et energie » ?

Erwan Leconte sur la commission économique, Corinne Magné sur la commission « Aménagement,urbanisme et paysage », Violaine Debelle sur la commission « Culture et éducation ».

- **Commissions Grand Figeac :**

« Culture » - Violaine Debelle y a assisté et a identifié un intérêt de mobiliser le fond destiné à la réhabilitation de petit patrimoine vernaculaire (de 3000 à 5000 € en fonction des projets).

« PLUI et aménagement » - retour de Yves Segond sur la réunion de la commission. Le PLUI, en respect des règles établies dans le SCOT, sera progressivement étudié et mis en œuvre d'ici 2022 : diagnostic, projet d'aménagement et de développement durable, définition des zonages et des règles à respecter, et enfin validation du projet de PLUI.

« Développement économique » - présentation du contexte économique, de service et touristique du Grand Figeac.

- **Point RGPD**

Elie Bellenger a pris contact avec la responsable départementale de la RGPD. Dossier d'importance traitant de la protection des données.

La prochaine réunion n'a pas été programmée.

La réunion s'est achevée à 23h20.